



## Ma mère s'est arrangée pour avr ms revenus

Par **namouneux**, le **11/04/2008** à **16:55**

bonjour

ma question

j'ai été mannequin a l'age de 15 ans

c'est ma mère qui s'occupait alors du coté administratif et elle s'est arrangée avec l'agence de mannequin pour que l'argent lui soit versé a elle plutôt qu'a la caisse des dépôt(,biensur sans m'en informé), comme le prévois la loi pour les mineur résultats je n'est jamais vu l'ombre d'un euros .que puis-je donc faire pour retrouver mon du?

dois-je me retourner contre ma mère ou contre l'agence ?

merci de votre réponse